

Newsletter IAS / novembre 2018

Formez et maintenez un couloir de secours – l'Interassociation de sauvetage IAS salue la décision du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral propose pour 2019 une amélioration décisive en matière de prévention des accidents sur la route. Il s'agit de responsabiliser davantage les automobilistes : selon la proposition du Conseil fédéral, un couloir de secours doit être formé sur les autoroutes et les routes à plusieurs voies. La règle simple du « gauche vers la gauche – droite vers la droite » et ce, avant même que le bouchon ne se forme, s'appliquera lorsque les véhicules rouleront au pas. Les organisations de secours suisses et l'Interassociation de sauvetage IAS saluent la décision du Conseil fédéral en faveur de laquelle elles se sont engagées activement ensemble. Les lieux d'accidents sur les autoroutes devront à l'avenir être ralliés plus rapidement grâce à la formation de couloirs de secours, afin de pouvoir aider les personnes concernées encore mieux et avec encore plus d'efficacité.

Les personnes émanant des organisations de secours tel que services de sauvetage, services du feu et services de police, connaissent le problème. Malgré le gyrophare bleu et la sirène, on n'arrive pas assez vite sur le lieu de l'accident sur l'autoroute. En raison de l'importance du trafic et d'autres facteurs, les véhicules de sauvetage qui se rapprochent par l'arrière sont souvent aperçus trop tard. Les forces d'intervention doivent donc parfois se frayer littéralement leur couloir de secours. Ceci doit être amélioré à partir de l'année prochaine.

L'obligation de former un couloir de secours sera ancrée dans la loi à partir de 2019. La prescription s'appliquera aux autoroutes et aux semi-autoroutes comportant au moins deux voies de circulation : dès la formation d'un bouchon – c'est-à-dire lorsque les véhicules roulent au pas et sont presque à l'arrêt –, ces derniers devront laisser une voie libre pour le service sanitaire, la police et le service du feu entre la voie la plus à gauche et la voie située juste à sa droite : gauche vers la gauche – droite vers la droite ; ou bien gauche vers la gauche, et deux fois droite vers la droite.

Un engagement commun des organisations de secours en faveur du couloir de secours

En collaboration avec l'OFROU, l'Office fédéral des routes, les représentants des services de sauvetage, des services du feu et de la police ont déjà travaillé depuis quelque temps, avec le soutien du TCS et du Bureau de prévention des accidents bpa, à la décision prise par le Conseil fédéral. Du côté des services de sauvetage, l'Interassociation de sauvetage IAS s'est déjà fortement investie dans cette affaire, et du côté des organisations de sapeurs-pompiers suisses, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers FSSP, l'Association Suisse des Sapeurs-Pompiers Professionnels ASSPP et la Coordination suisse des sapeurs-pompiers étaient chargées du thème du couloir de secours. La conférence des chefs des polices de la circulation représentait l'opinion de la police.

Mesures de communication et activités autour du couloir de secours

Le Bureau de prévention des accidents bpa s'est chargé de soutenir les organisations de secours au niveau de l'accompagnement de la phase de consultation durant l'automne 2018. Il a assuré la conception du sujet ainsi que l'impression et l'affichage de 80 panneaux avertisseurs grand format sur des accès autoroutiers entre la mi-novembre 2018 et le mois d'avril 2019 dans toute la Suisse. Les différentes organisations de secours se chargent de la distribution des autres moyens de communication, comme p. ex. un autocollant et des modèles de sujets pour Internet. La suite à donner en 2019 dépendra de la question de savoir si les organisations de secours pourront déposer en 2019 une requête au Fonds de sécurité routière ou obtenir tout autre budget. Le bpa ne prévoit plus de moyens pour 2019. En fonction des souhaits, le bpa accrochera les bâches aux panneaux avertisseurs pour le couloir de secours à l'automne 2019 encore une fois à ses propres frais.

L'Interassociation de sauvetage remercie sincèrement le bpa et toutes les autres organisations de secours pour leur important engagement commun concernant le couloir de secours, qui facilite la mission de sauvetage des organisations de secours et représente un plus pour optimiser l'aide apportée aux personnes concernées.

Contact / information Interassociation de sauvetage IAS

Lukas Zemp
Directeur de l'Interassociation de sauvetage IAS
031 320 11 44
lukas.zemp@ivr-ias.ch

Précision importante : les autocollants bpa « Formez et maintenez un couloir de secours » pourront être commandés à partir de la mi-novembre 2018 via la boutique du bpa : www.bpa.ch